

**Arrêté portant attribution de la MÉDAILLE D'HONNEUR aux Sapeurs-Pompiers du Jura
Promotion du 4 décembre 2020**

N° A 2020-1473

LE PRÉFET

VU le Code de la Sécurité Intérieure, notamment les articles R 723-57 à R 723-60 ;
VU le décret n° 2017-1155 du 10 juillet 2017 relatif à la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers ;
A l'occasion de la promotion du 4 décembre 2020 ;
SUR proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : La Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers est décernée aux personnes dont les noms suivent et qui ont constamment fait preuve de dévouement :

Médailles GRAND OR

Caporal-chef	Didier	DEFFRADAS	C.I.S.	LES-COMBES
--------------	--------	-----------	--------	------------

Médailles d'OR

Caporal-chef	Philippe	DARNAND	C.I.S.	SAINT-AMOUR
Adjudant-chef	Hervé	DEVAUX	C.I.S.	MONT-SUR-MONNET
Adjudant-chef	Hervé	DOUVRE	C.S.P.	SAINT-CLAUDE
Caporal-chef	Manuel	GONCALVES	C.I.S.	PAYS-POLINOIS
Adjudant-chef	Arnaud	PERRIN	C.S.P.	LONS-LE-SAUNIER
Caporal-chef	Jean-Jacques	TISSIER	C.I.S.	LE-FINAGE

Médaille d'ARGENT

Adjudant	Sébastien	BERTHET	C.I.S.	MOIRANS-EN-MONTAGNE
Sergent-chef	Yoann	TARTELIN	C.S.P.	GRAND-DOLE
Adjudant-chef	Raphaël	VUAILLE	C.I.S.	VOITEUR-DOMBLANS

Médaille de BRONZE

Caporal	Jean-Baptiste	BRAY	C.I.S.	LE-FINAGE
Caporal	Lilian	BRUN	C.I.S.	CLAIRVAUX-LES-LACS
Sergent	Joëlle	DROUHIN	C.I.S.	MOREZ
Caporal	Amina	ETTOUIL	C.S.P.	LONS-LE-SAUNIER
Adjudant-chef	Jérémy	GONNARD-MACE	C.I.S.	LES ROUSSES
Caporal	Sébastien	HUGUENET	C.S.P.	GRAND-DOLE
Infirmière	Myriam	KHARCHI	C.I.S.	MONT-SOUS-VAUDREY
Sergent	Céline	MOUGIN	C.I.S.	LA-MARRE
Sergent	Tony	LARCHER	C.I.S.	SAINT-AMOUR
Sergent-chef	Nicolas	LEGRAND	C.I.S.	MOREZ
Sapeur 1° classe	David	MOINE	C.I.S.	MONT-SUR-MONNET
Caporal	David	POMMEREAU	C.I.S.	COUSANCE
Caporal-chef	Victor	POUX	C.S.P.	CHAMPAGNOLE
Sapeur 1° classe	Delphine	RAYMOND	C.I.S.	LA-BIENNE
Caporal	Nicolas	RIMBAUD	C.I.S.	MOREZ
Sergent-chef	Maxime	ROMAND	C.S.P.	LONS-LE-SAUNIER
Sapeur 2° classe	Stéphane	VOISIN	C.P.I.	AROMAS
Caporal	Ahamed	YOUSOUF	C.S.P.	LONS-LE-SAUNIER

Article 2 : La Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers se perd de plein droit :

- par une condamnation à une peine afflictive ou infamante ;
- par la résiliation de l'engagement par suite de sanction disciplinaire ;
- par révocation.

Elle peut, en outre, être retirée par arrêté du préfet :

- pour toute autre condamnation ;
- pour indignité dûment constatée ;
- à la suite d'une sanction disciplinaire.

Article 3 : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Jura, Monsieur le Sous-Préfet de Dole, Madame la Sous-Préfète de Saint-Claude sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à Lons le Saunier, le **23 NOV. 2020**

Le Préfet


David PHILOT